

cadecsif
cadecsif

Cofat

Crajep
Île-de-France

♀ NL ♀ AFF

COMITÉ NATIONAL
OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS
CROS
ÎLE-DE-FRANCE

CTRC
ÎLE DE FRANCE

fonda
pour la vie associative

Graïne
Île de France

ILE-DE-FRANCE
la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

UNAT
Le tourisme
au service des hommes et des territoires

URIOPSS
Île de France

Le
MOUVEMENT
ASSOCIATIF
CHOISIR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL
ÎLE DE FRANCE

A l'attention de Madame...Monsieur...

Paris, le 14 octobre 2015

Madame, Monsieur,

A l'occasion du renouvellement de l'Assemblée Régionale de la Région Ile-de-France le conseil d'administration du MADIF prend l'initiative d'interroger les différentes candidates et candidats sur leurs ambitions pour la vie associative de la région. Afin de présenter vos propositions, nous vous invitons à participer à la rencontre que nous organisons avec les associations d'Ile-de-France réunies dans leur diversité le :

Vendredi 13 Novembre 2015, entre 11 h et 16h

Résidence Internationale de Paris - 44, rue Louis Lumière Paris 20^{ème}

En Ile de France, 210 000 associations agissent au quotidien sur les différents territoires de la région. Elles améliorent la vie des citoyens et contribuent au mieux vivre ensemble. Le plus souvent, elles répondent à des besoins essentiels non couverts par les autres acteurs locaux. Elles ont ainsi au cours du temps expérimenté des formes d'intervention originales, mutualisé des compétences et irrigué les territoires d'une énergie souvent insoupçonnée. Pour mener à bien leurs projets, les associations franciliennes mobilisent près d'un million de bénévoles, 30 000 d'entre elles sont employeurs de 300 000 personnes correspondant à environ 253 000 ETP représentant 8,5% de l'emploi francilien.

Une coordination de l'ensemble des secteurs couverts par la vie associative est constituée au niveau national, sous le nom de « Mouvement Associatif ». Son échelon régional est le « MADif » -« Mouvement Associatif d'Ile de France. Son rôle essentiel est de promouvoir la vie associative et d'encourager le regroupement des associations afin de représenter au mieux la société civile organisée. Dans ce cadre, le MADif est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics auprès desquelles il se positionne en force de propositions. La signature récente de la déclinaison régionale de la Charte d'engagements réciproques entre le MADif et la Préfecture de Région représenté par le Directeur Régional Jeunesse, Sports et Cohésion Sociale illustre cette reconnaissance.

Le vote de la loi ESS (Economie Sociale et Solidaire) de juillet 2014, marque des avancées significatives pour les associations. Rappelons que les associations constituent 90% des structures franciliennes de l'ESS. Les applications régionales de cette loi doivent être construites progressivement dans les mois à venir.

En espérant une réponse positive à notre proposition, nous restons à votre disposition pour tout complément d'information qui vous semblerait utile. Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie de recevoir nos respectueuses salutations.

Pour le Conseil d'Administration du MADif.

Le Président,

Michel JOMIN

MADIF : Maison des Associations du 14^{ème} – BOITE 107 – 22 rue Deparcieux 75014 PARIS
Tel. 01 43 20 29 29 - Fax 01 43 20 52 55 - email : idf@cpca.asso.fr